Ecrit par Echo du Mardi le 31 mai 2024

C.L.L.E.A.

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 31 mai 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAVAILLON du 30.05.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : C.L.L.E.A.
Siège : 15 avenue Pierre Grand – MIN 19, 84300 CAVAILLON
Durée : 99 ans
Capital : 100 euros
Objet : L'acquisition, la détention, la prise de participation dans toute société, la gestion de tous titres de valeurs mobilières de sociétés commerciales et/ou civiles ; Toutes prestations de services pour faciliter l'administration et la gestion des filiales et leur apporter toute l'assistance technique et administrative souhaitable, la gestion de son portefeuille de titres, et tous placements mobiliers ou immobiliers ; La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 31 mai 2024

son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Chloé BONIFACE, demeurant 31 lotissement les abricotiers, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE
La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !